

# Dossier d'accréditation de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'établissement

*Nouveautés et évolutions prévues pour la prochaine période*

---

## Politique et caractérisation de l'offre de formation

Les **trois axes stratégiques de l'établissement** présentés dans la note stratégique au début de la période d'autoévaluation seront développés et rendu bien lisibles au sein de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'École. Ils contribueront à structurer l'offre de formation de l'établissement en articulant : **la politique de formation ; l'ouverture à l'international ; l'adossement des formations à la recherche ; les relations avec le monde socio-économique et la préparation à l'insertion professionnelle.**

Ces trois axes sont : **agir en réseau et sortir d'un relatif isolement ; développer la responsabilité sociétale et environnementale de l'École ; profession artiste et designer-euse.** Ces axes ont été activés dès l'année 2022-23 et ce, de manière transversale : au sein de la maquette pédagogique avec l'équipe pédagogique et les services de l'École les plus concernés.

### ***Agir en réseau et sortir d'un relatif isolement***

Le **premier enjeu** est le **partenariat avec AMU (Aix-Marseille Université)**, qui constitue pour l'École une référence en matière de formation supérieure et de recherche. La convention cadre en place doit être déclinée sur plusieurs plans tant en ce qui concerne les formations et la recherche que de la vie étudiante et concrétisés par des programmes spécifiques, notamment en matière de développement durable. La convention s'est déjà enrichie en 2022-23 de nouveaux volets programmatiques dans l'ensemble de ces secteurs (workshop, séminaire de recherche et journée d'études croisés, convention spécifique inter-bibliothèques, programme *Agir ensemble* pour le développement durable, partenariat insertion professionnelle - détails cf. fiches formation). L'École se réjouit de ces collaborations tout en reconnaissant la nécessité de structurer et de pérenniser leur inscription dans chacun des domaines correspondants.

Par cette volonté, le **campus de Luminy** devient également le lieu naturel de projets entre l'École, le Parc national des Calanques et les composantes de AMU sur site (STAPS, PRISM, MIO...)¹ ainsi qu'avec le CIRM², institutions qui, pour la plupart, entretiennent déjà des liens avec l'École. Le travail dans ce sens irrigue fortement les questions liées au deuxième axe stratégique, notamment le développement durable.

Un **nouveau service Vie étudiante et de l'égalité des chances** établi au sein des Beaux-Arts en 2022 devra permettre d'améliorer la prise en compte de ces questions de ce secteur en lien avec AMU comme avec le Crous.

Le **deuxième enjeu** est de **repenser les modes de collaboration avec les écoles et universités internationales partenaires.** L'accroissement de la circulation des personnels et des enseignant-e-s permettra de thématiser et de connecter aux programmes pédagogiques les actions de coopérations avec les partenaires internationaux de l'École. Les actions internationales (résidence, workshop, partage d'expériences et de bonnes pratiques, action en faveur de la

---

¹ STAPS – faculté des Sciences et techniques des activités physiques et sportives ; PRISM – Perception, représentations, image, son, musique - laboratoire CNRS AMU ; MIO – Institut méditerranéen d'Océanologie.

² CIRM – Centre international de rencontres mathématiques

professionnalisation) du **réseau euro-méditerranéen Miramar** seront intensifiées grâce à la **structuration du réseau L'École(s) du Sud**. Le renouvellement des statuts de l'association sera la première étape du renforcement de ce réseau, qui devra permettre à terme d'aller chercher des financements plus structurants auprès de la Région et de l'Europe.

La structuration du partenariat AMU, et notamment son volet recherche, ainsi que la redéfinition des accords de coopérations avec les écoles et universités partenaires internationales, seront menées en **co-construction avec les équipes pédagogiques et de recherche** au sein des instances de gouvernance de l'École : Conseil des études, de la recherche et de la vie étudiante (CERVE) et Comité scientifique de la recherche émanant de celui-ci à compter de l'année 2023.

**Le dernier enjeu** correspond à l'ouverture à la **pluridisciplinarité jusqu'à l'interdisciplinarité (musique, théâtre, danse) rendues possibles grâce au cadre offert par l'INSEAMM**. Les actions seront poursuivies et structurées avec le Conservatoire Pierre Barbizet et l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée (IFAMM), les deux autres composantes d'enseignement de l'INSEAMM. La classe préparatoire bénéficie depuis 2022 d'une nouvelle convention cadre avec l'École Nationale de Danse de Marseille, elle accueille des participant-e-s au Certificat de formation de plasticien-ne intervenant-e (CFPI). Tandis que l'IFAMM lance à l'été 2023 une deuxième édition du workshop *Campus* réunissant des participant-e-s des Beaux-Arts, du Conservatoire, de l'École Nationale de Danse de Marseille et du Département théâtre de l'AMU) à Luminy.

### **Développer la responsabilité sociétale et environnementale de l'École**

Le **deuxième axe** sera travaillé notamment par le biais du **programme « Faire école - Luminy »** introduit en 2022-23. Ce nouveau programme a pour objectif de **structurer la mobilisation concrète de l'étudiant-e comme acteur-riche de son école et de valoriser son engagement en lui attribuant des ECTS** (cf fiches formation). Ce programme dépasse le cadre d'un « mieux vivre ensemble », cependant nécessaire. Cette dimension éducative forte est aussi une formation à une citoyenneté active et prend une dimension artistique et culturelle offrant un cadre favorable à l'élaboration et à la mise en œuvre d'autres formes artistiques, participatives et contributives, soucieuses de la transition écologique.

Des **nouveautés au sein des pratiques artistiques et du design, et de l'initiation à la recherche en 2<sup>e</sup> cycle** contribuent à ce deuxième axe, notamment par la création de trois nouveaux Ateliers de recherche et de création (ARC) transversaux art et design qui questionnent les technologies numérique et analogique, la figure de l'artiste-activiste aux prises avec les luttes socio-émancipatrices, et l'équation "spatialité et soin" (cf. fiches formations).

Au sein de cet axe, les **programmes d'aide pour accroître l'égalité des chances se structurent** également grâce au nouveau service Vie étudiante et de l'égalité des chances. Notons le programme mis en place de manière *ad hoc* en 2022-23 pour **l'accueil d'étudiantes ukrainiennes** (4 accueillies pour l'année 2022-23 ; 1 en prépa, 2 en année 1, 1 en année 2). Le caractère incertain des événements internationaux pourrait conduire l'École à développer d'autres accompagnements similaires participant de sa **responsabilité face à l'actualité géopolitique**. Les bourses d'**aide d'urgence** pour les étudiant-e-s établies pendant la Covid restent intactes et leur attribution se structure. Le **programme "TutorArt&Design inter-étudiant-e-s"** est proposé dès 2022-23 grâce à une ligne de financement du ministère de la Culture. Un premier bilan en sera tiré pour voir comment pérenniser ce dispositif à la fois pédagogique et professionnalisant (valorisation de l'accompagnement par les pair-e-s), économique (tuteur-riche-s rémunéré-e-s) et de citoyenneté solidaire.

L'établissement projette pour 2023-24 **d'intégrer le programme les Cordées de la réussite pour œuvrer à la prospection en termes d'égalité des chances au niveau du collège** ; sa participation au programme Égalité des chances en école d'art avec la Fondation Culture & Diversité a permis d'identifier rapidement les partenaires.

Enfin toujours au titre de la responsabilité sociétale et environnementale de l'École, **la Mission égalité** a été inaugurée en janvier 2022 en transversalité avec le Secrétariat général de l'INSEAMM pour être le cadre de la **lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances**, en allant vers une plus grande inclusivité. Ses actions, déjà multiples, commencent à se structurer en **co-construction avec les étudiant-e-s** : sensibilisations aux violences et harcèlements sexistes et sexuels, aux questions de genres, lutte contre la précarité menstruelle, création d'une plateforme d'information via l'intranet de l'École, dispositifs de signalements en direction de l'ensemble des équipes et des étudiant-e-s.

En parallèle et pour accroître **l'égalité des chances** à l'École, l'ensemble des **voies de recrutement** (classe préparatoire, concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année, commissions d'admission en cours de cursus ou en 2<sup>e</sup> cycle) s'effectue désormais **en distanciel** (à l'exception de la phase d'entretien pour la classe préparatoire que l'équipe pédagogique a jugé nécessaire

de maintenir en présentiel en 2023). Adopté par contrainte pendant la pandémie, ce dispositif a montré ses qualités, renforcé l'attractivité de l'École et favorisé la diversité des recrutements ainsi que l'égalité des chances. Par ailleurs, en 2022 et pour la première fois, l'École est apparue en vitrine sur la plateforme **Parcoursup**. Elle y est **pleinement intégrée depuis cette année 2023**.

### ***Profession d'artiste, de designer·euse.***

Le **troisième axe** est celui de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle. Le service dédié s'est renforcé avec le recrutement d'une deuxième agente en 2022 afin de permettre la **structuration de ses actions, d'améliorer le suivi des stages et de travailler sur le développement de modules professionnalisants**. Ce travail est mené en concertation avec le service pédagogique et intégré à la **maquette de formation** avec des ECTS attribués à de nouveaux modules en 1er cycle à partir de 2022-23 et en 2e cycle en 2023-24. L'ensemble de ces nouveaux modules sera articulé au sein d'un **Parcours de la professionnalisation**, complémentaire au Parcours de l'écrit existant. Une attention particulière sera prêtée aux fiches RNCP correspondant aux diplômes, récemment mises à jour, pour l'identification de nouveaux modules pertinents. Des intervenant·e·s extérieur·e·s du monde socio-économique et culturel (avocat, sociologue, organismes ressources comme Documents d'artistes PACA ou Dos mares), des journées de travail chez les partenaires (FRAC PACA, Mucem, Vidéochroniques, Friche Belle de Mai...) enrichissent les contenus transversaux apportés par les services pédagogique, international et professionnalisation. Ce parcours, formalisé en 2023-24, s'enclenchera dès la 1ere année et se déclinera selon l'option et le cycle.

Un **nouveau dispositif d'accompagnement** pour les diplômé·e·s DNSEP a débuté dès 2022 avec une exposition à la Friche Belle de Mai (3600 visiteur·euse·s), confiée à la commissaire indépendante Jeanne Mercier, et ouverte pendant la foire internationale d'art contemporain Art-o-rama. Conjointement, l'édition d'un jeu de cartes postales, véritable outil d'insertion professionnelle, a été conçue avec chaque diplômé·e comme une carte de visite. Reliées et éditorialisées, les cartes deviennent le "cahier des diplômé·e·s". Disponible aux formats numérique et imprimé, ce dernier permet de promouvoir l'ensemble de la promotion sortante. L'édition 2023 du dispositif **exposition-cartes-cahier** est en cours d'organisation avec un·e nouveau·elle commissaire indépendant·e.

Deux autres **objectifs importants sont le développement du suivi des diplômé·e·s DNA**, historiquement réservé aux diplômé·e·s DNSEP (cf. recommandations fiches formation : questionnaire, accompagnement, ouverture des appels type *Rouvrir le monde...*) ainsi qu'une **meilleure prise en compte du suivi des diplômé·e·s en design, DNA et DNSEP** (idem cf. recommandations fiches formation). **L'École se doit d'être un acteur majeur de l'émergence d'une scène marseillaise du design.**

## **Qualité pédagogique de l'offre de formation**

### ***Organisation pédagogique des formations***

L'établissement présente son dossier dans **une logique de renouvellement avec une restructuration légère**. Ses préoccupations portent sur la **consolidation et la lisibilité de l'offre des fondamentaux dès la 1ere année et au sein des deux options en 1er cycle**, ainsi que sur la **transversalité des enseignements** aux endroits où cela est possible et fait sens au sein des deux options (notamment certains cours théoriques, apprentissages techniques, et modules professionnalisants commun aux secteurs de la création). La **mise en phase de l'enseignement par rapport aux axes stratégiques** sera également à l'œuvre d'année en année (cf. domaine politique de la formation).

La **lisibilité de la différenciation entre les deux cycles est travaillée**, par exemple : un règlement pour la commission d'admission en 2<sup>e</sup> cycle qui comprend un traitement égal des candidatures internes et externes entre les cycles a été mis en place en 2022 tandis que la nomenclature Master 1 et Master 2 (au lieu d'"année 4" et "année 5") sera adoptée à la rentrée prochaine.

La mise en place du **supplément au diplôme** sera rendue possible grâce à un recrutement en cours pour renforcer l'équipe administrative pédagogique.

Les formalités pour permettre **l'année de césure** sont également en chantier pour passage dans les instances en 2023.

L'École souhaite enfin **réviser l'adossement des formations à la recherche** en accroissant le nombre d'enseignant·e·s directement impliqué·e·s dans des projets de recherche en veillant à **rééquilibrer les apports entre théorie et pratique** au sein des options art et design.

### ***Diversification des pratiques pédagogiques***

Les nouveautés dans ces domaines s'opèrent principalement au niveau des **enseignements théoriques**, où le cours magistral devient un format à éviter, quand cela est possible, pour laisser place au **travail en plus petits groupes, afin d'accroître la participation active des étudiant·e-s et le taux de réussite**.

La **politique des cours de langue étrangère (actuellement l'anglais) évolue**. Le recrutement des enseignant·e-s sera fait à partir de profils d'artistes, designer·euse·s, curateur·rice·s (**professionnel·le·s des champs qui concernent directement les formations des Beaux-Arts**). Un **travail transversal** s'instaure avec les services Professionnalisation et International concernant les contenus, les mises en situation et la production de documents professionnels (CV, lettre de motivation et dossier artistique).

Le recrutement d'un **professeur de performance et de pratiques corporelles** en 2022 nécessite **un espace pérenne dédié à ses pratiques**. Les éventuelles adaptations pour installer le parquet de danse de qualité professionnelle, que l'École possède déjà, seront effectuées d'ici l'année 2023-24.

La **bibliothèque bénéficiera d'espaces supplémentaires** dès la rentrée 2023 avec le déménagement de l'école d'architecture du campus. Ces espaces, jusqu'alors mutualisés, seront mis au profit de la **politique "intégrée"** de la bibliothèque ; non seulement lieu de ressources, **mais aussi lieu de rencontre, de partage, de travail pédagogique et de recherche**.

D'autres projets d'**aménagement d'ateliers** (notamment photographie, design, bois) sont en co-construction avec les équipes pour **améliorer les conditions de pratiques de création**. Un projet pour les **espaces du bâtiment central, pour les rendre plus conviviaux et accueillant (espaces détente mais aussi coworking)** est également à l'horizon. Le **budget d'investissement** peut être mobilisé (pilote en cours de structuration) mais leur concrétisation dépendra notamment de la possibilité de mobiliser l'accompagnement des services de la Ville de Marseille, propriétaire des lieux.

### ***Ouverture et adaptation de l'offre de formation à l'international***

**L'international occupe une place de plus en plus importante** au sein des **programmes d'enseignements du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle**. Depuis 2021, l'École met régulièrement en place des projets pédagogiques permettant aux artistes, designer·euse·s, étudiant·e-s et enseignant·e-s de se rencontrer autour de la création artistique, sans se limiter aux seuls séjours d'échange en mobilité.

Trois grandes priorités se dessinent :

- Tout d'abord, **l'internationalisation de l'ARC Hors peindre** qui s'inscrit dans le Réseau Peinture, réseau inter-écoles structuré actuellement en unité de recherche et qui rassemble neuf écoles supérieures d'art en France aux côtés de plusieurs écoles internationales comme Central Saint Martins à Londres. En 2023, l'École se positionne pour piloter ce réseau, l'ouvrir à son partenaire allemand historique Weißensee Kunsthochschule Berlin et associer un autre partenaire international qui viendrait compléter le consortium en vue de solliciter des financements européens de type Europe Creative.

- Un programme de workshops croisés qui s'inscrit ensuite autour de la valorisation de l'artisanat et des matériaux traditionnels avec l'option design en partenariat **avec l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan (Maroc) et d'acteurs culturels algériens et tunisiens**.

- La dernière priorité concerne le **programme Pisourd**. Animée par un désir d'inclusion, l'École élabore des programmes de recherche avec des acteurs académiques et culturels américains et sud-coréens sur la question de la langue. Les **situations de mixité entre étudiant·e-s sourd·e-s, malentendant·e-s et entendant·e-s, de langues différentes**, adossées à des dispositifs de traduction ingénieux ouvrent des perspectives d'expérimentation et de réflexion autour du partage d'une démarche artistique.

En vue de **favoriser la professionnalisation des étudiant·e-s**, l'École inaugure en 2022-2023 **de nouveaux dispositifs d'accompagnement à la mobilité internationale**. Elle a ainsi expérimenté le module « **kit communication** » (cf. fiches formation). La présentation du projet de mobilité se déroule désormais lors d'un entretien oral. **La mobilité internationale n'est plus appréhendée comme un temps en dehors de l'École mais intégrée dans le continuum du projet de l'étudiant·e**.

À la rentrée 2023-24, **le passage de l'enseignement en langue anglaise** des cours théoriques du Champ de pratique et d'investigation (CPI) *Intermèdes* sera expérimenté. L'expérience montre que l'enseignement de l'anglais est favorisé lorsqu'il infiltre des champs transversaux. Les workshops menés régulièrement par des invité·e-s internationaux·ales sont aussi d'excellents moyens de progresser dans l'apprentissage de la langue d'une manière complémentaire aux enseignements spécifiquement dédiés.

### ***Ouverture et adaptation de l'offre de formation en alternance***

L'offre de formation en alternance ou apprentissage n'existe pas à l'École mais l'établissement se lance dans ce chantier en équipe transversale INSEAMM (avec l'IFAMM), **en participant à l'étude mandatée par le ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "compétences et métiers d'avenir"** et menée par Pierre Marie Quéré, secrétaire général du Centre national des arts du cirque. Ce sera un travail de longue haleine, étant donné le cadre du régime des études en vigueur au sein des écoles d'art et de design. Au final, cela pourrait impliquer un remaniement conséquent de l'accompagnement des études et l'éclatement de l'idée de groupement par promotion, qui constitue actuellement un élément intrinsèque à l'identité des écoles. Un recrutement pour accompagner une telle offre sera probablement nécessaire.

## **Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation**

### ***Attractivité et performance des formations***

L'**amélioration du suivi de l'impact des dispositifs d'information-orientation et de communication** sur l'offre de formation, sur la connaissance et l'attractivité des formations et sur la qualité de l'orientation des différents types de publics reste à qualifier et à mettre en œuvre. Les **services Communication de l'INSEAMM évoluent** en 2023, ce qui permettra au service dédié des Beaux-Arts de travailler en transversalité avec la direction et l'équipe de la Coordination des études dans ce sens ; il reste à spécifier les critères et indicateurs. La nouveauté dans le cadre de la performance est le programme "**TutorArt&Design inter-étudiant-e-s**". Cité plus haut, il débute en 2023 et contribuera à **augmenter le taux de réussite** des étudiant-e-s.

### ***Pertinence des formations***

Une étape importante dans l'amélioration du **suivi de la qualité de l'insertion professionnelle** sera d'**améliorer le taux de réponse au questionnaire de suivi**. C'est l'un des objectifs du service Professionnalisation et d'insertion professionnelle. Pour ce faire, un travail est en cours avec le ministère de la Culture pour qu'un questionnaire unique soit envoyé régulièrement aux diplômé-e-s (une fois par an pendant cinq ans, six mois après la sortie de l'École). Ce questionnaire, l'enquête DESC, pourra donc être exploité pour les données spécifiques à l'École et non seulement au niveau national. Une période test permettra de constater (ou non) l'amélioration du taux de réponses au questionnaire pour arriver à un taux de niveau de réponses exploitables. Les **diplômé-e-s DNA seront mieux pris-es en compte dans ce cadre**.

## **Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation**

### ***Politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation***

Dans cette période où les budgets tendent à se restreindre, l'École est parvenue à **recruter quatre professeur-e-s d'enseignement artistique (PEA)**, en 2022. Deux autres seront recruté-e-s en 2023, l'un-e en art, l'autre en design. Ces profils de postes, liés à des départs à la retraite, sont travaillés de manière collégiale, tout comme le processus de recrutement. L'enseignement de l'anglais est également réorienté avec des recrutements PEA idoines (cf. fiches formation).

**Un-e chargé-e du suivi des événements pédagogiques est en cours de recrutement au sein du service Programmation et Recherche**. Avec la structuration de la recherche, les **décharges d'enseignement seront réactivées** pour les professeur-e-s s'engageant dans les programmes de recherche. Néanmoins le statut de PEA reste un frein pour développer la recherche au niveau enseignement supérieur et là où la direction, le responsable de la recherche, comme les professeur-e-s, souhaitent la situer.

Un **groupe de travail**, annoncé en séance du CERVE de novembre 2022, est mis en place en 2023 pour **étudier l'adaptation de l'offre de formations dites « continues » pour les enseignant-e-s**, l'offre du CNFTP ne correspondant pas ou peu aux besoins réels.

La **formation au métier d'enseignant-e en école d'art et design** est quasi inexistante hormis la prise en charge (généreuse mais avec le risque d'être sclérosante) par les pair-e-s des nouveaux-elles arrivant-e-s. Ceci est un sujet de structuration au niveau national pour les écoles ; l'école des Beaux-Arts de Marseille participera volontiers à un travail autour de cette question qui anime déjà des échanges au sein du réseau L'École(s) du Sud.

### ***Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation***

Le CERVE est le **cadre privilégié pour le pilotage et l'amélioration continue** de l'offre de formation. Les évaluations des **enseignements et de la formation s'effectueront à trois niveaux : le questionnaire, les réunions « vie étudiante » où la parole est donnée aux délégué-e-s des promotions, et le CERVE même** (cf. objectif 1 : structurer la démarche qualité pédagogique du dossier de l'établissement).

Le nombre de séances du CERVE augmente, avec notamment une séance par an qui se spécialisera en **Conseil de perfectionnement**, pour permettre le retour sur l'évaluation des enseignements et de la formation de l'année précédente et donc une meilleure prise en compte des retours. Cette séance sera ouverte à un certain nombre de partenaires extérieurs, académiques et des champs professionnels, pour accompagner l'École dans cette démarche.